

Présents : - *Le directeur, M. Vautier, les enseignants, Mme Bonhomme, M. Minard,*
- *Monsieur Beauché, maire, Mme Sonia Henry, Mme Ludivine Kerfourn, M. Christophe Letellier,*
membres de la commission scolaire,
- *Représentantes de parents : Mesdames Aurélie Herkous, Alexandra Cierniewsky, Cindy Akoumi,*
Angélique Viley, Cindy Aubert.

1. Révision du règlement intérieur de l'école.

Pas de modification. Rappel des horaires et des modalités en cas d'absence d'élèves.

Dans le cadre de la lutte nationale contre le harcèlement, l'article 12 interdit tous types de discriminations, harcèlements ou violences.

Diffusion aux parents du règlement intérieur pour acceptation et signature.

2. Effectifs rentrée 2021 et perspectives 2022 à 2025.

A ce jour : 50 élèves (- 12 par rapport à 2020). **Prévisions rentrée 2022 : 43** (- 12 CM2, + 5 GS)

L'effectif arrive bien en dessous du seuil limite de fermeture (54). A la rentrée prochaine, en septembre 2022, nous risquons donc une fermeture d'une classe et le départ de Mme Bonhomme (dernière arrivée à l'école).

Les prévisions pour les 4 années suivantes ne permettent pas de faire remonter ce chiffre qui reste autour de 45. Il est encore temps de rechercher de nouvelles entrées soit par de nouvelles familles sur St Etienne, soit par de nouveaux élèves venant des communes environnantes (St Martin-Saint Firmin, Saint Pierre des Ifs).

Les enseignants vont rencontrer monsieur l'inspecteur de circonscription pour demander le maintien des 3 classes durant les 2 prochaines années afin d'éviter des effectifs de classe trop élevés puisque retour à 3 niveaux par classe (GS-CP-CE1 et CE2-CM1-CM2).

De plus, les représentants de parents ont décidé, par l'intermédiaire de l'APE, d'écrire également à l'inspecteur pour soutenir les enseignants et demander de conserver cette troisième classe.

La municipalité cherche aussi de son côté de nouvelles familles, a contacté la municipalité de St Martin-St Firmin pour sensibiliser les familles à inscrire leurs enfants à St Etienne.

Monsieur le maire précise qu'un lotissement pourrait voir le jour dans 3 ans.

3. Projets et actions 2021-2022

- Action Chocolats de Noël : 1500 € de vente et 350 € de bénéfice net qui permettront de financer des actions éducatives par la coopérative scolaire. Merci aux parents pour leur participation et aux généreux donateurs.

- Principales actions pédagogiques en lien avec le projet d'école :

- L'élève, acteur de la vie scolaire : développer les responsabilités et assemblées d'élèves.
- Poursuivre la différenciation pédagogique pour aider les élèves en difficultés, échange de service.
- Développer les projets spécifiques : Projet TARA et Blob (Sciences), concours « courses aux nombres » pour les CM, programmation informatique. Sensibilisation au harcèlement.
- Sensibilisation au développement durable (jardinage, sortie verte, tri sélectif, recyclage).
- Lien école-familles : usage des mails pour la correspondance, blog de l'école, partenariat avec l'APE pour l'organisation de manifestations.

4. Festivités de Noël.

- **Bourse aux jouets et puériculture : dimanche 5 décembre, salle communale**

- **Repas de Noël à la cantine : Mardi 14 décembre.**

- **Goûter de Noël : Vendredi 17 décembre.**

En raison du protocole sanitaire et des restrictions, le goûter de Noël cette année sera organisé comme l'année dernière : pas de parents au sein de l'école, goûter dans les classes, un Père Noël viendra quand même mais ne fera que passer pour distribuer les friandises à chaque enfant, sans contact.

5. Questions diverses.

- Demande si possibilité de tracés au sol pour jeux enfants type marelles : projet à réfléchir et budgéter.

D'après le compte-rendu de la réunion

*Le directeur,
J-L Vautier*